

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : hugo-murray-csspi-gouv-qc-ca

<https://www.cadre21.org/membres/cb4ab3d7d69173f7d88e8ea5>

Date d'obtention : 2025-01-31 15:11:40

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

Je retiens qu'il est très important de respecter le protocole, car sinon nous pouvons faire tomber une enquête. De plus, il est important de ne jamais regarder le téléphone de l'élève peu importe si c'est la victime ou le suspect. Il est important d'agir rapidement, mais en gardant le protocole en tête. Il faut éviter que les images se propagent.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Je crois que cette formation m'a permise de bien comprendre les conséquences d'une photo. Le fait qu'un élève ait une photo d'un autre mineur dans son cellulaire est considéré comme de la pornographie juvénile. J'utiliserai le protocole sexto est cela me permettre de bien agir et de faire des interventions adéquates. Je garde en tête qu'il ne faut jamais regarder les photos et de ne pas dire à la personne de les supprimer. Prendre le cellulaire en mode avion est très important pour le succès de l'intervention.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

Je ne dois pas leur faire d'interrogatoire. Je dois rester neutre et utiliser la trousse SEXTO. Je vais aussi faire extrêmement attention aux émotions que la victime pourrait ressentir et les problèmes de santé qui pourrait en découler. Nous devons respecter le protocole pour que l'histoire se règle correctement. Maintenant, nous faisons beaucoup de prévention auprès de nos jeunes pour éviter d'avoir à utiliser la Trousse.